

## **FINANCEMENT DU GOUVERNEMENT POUR LES COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES**

Les communautés francophones de la Saskatchewan ont jusqu'au 22 juin 2012 pour présenter leur demande de financement en vertu du Fonds pour les infrastructures communautaires francophones (FCIF).

« Les francophones de la Saskatchewan disposent, cette année encore, de ce Fonds d'infrastructure qui permet de continuer à renforcer la langue française ainsi que la culture et les traditions francophones dans notre province » a déclaré M. Wayne Elhard, secrétaire provincial. « J'encourage donc les communautés et les organisations francophones à mettre ce programme à profit. »

Le FCIF offre 100 000 \$ par an pour la mise en œuvre de projets d'immobilisation qui :

- font la promotion de la culture francophone et de la langue française, et en améliorent l'accès;
- améliorent la qualité et l'utilisation des installations de la communauté francophone;
- créent de nouvelles possibilités d'organiser les événements soutenant la vitalité culturelle francophone.

Le financement accordé peut atteindre les deux tiers des fonds requis par le projet, jusqu'à concurrence de 50 000 \$ par projet. Les bénéficiaires doivent contribuer pour un tiers, au moins, de tous les coûts admissibles.

Le FCIF est administré par la Direction des affaires francophones. Les demandes peuvent être soumises au nom d'une communauté francophone par toute œuvre de bienfaisance, société à but non lucratif ou coopérative enregistrée.

La Direction des affaires francophones communiquera avec les demandeurs retenus.

Vous trouverez la documentation relative aux demandes ainsi que plus d'information sur le FCIF à [www.ops.gov.sk.ca/FCIF](http://www.ops.gov.sk.ca/FCIF)

-30-

Renseignements :  
Jay Teneycke  
Conseil exécutif et Affaires intergouvernementales  
Regina  
Téléphone : 306-798-6095  
Courriel : [jay.teneycke@gov.sk.ca](mailto:jay.teneycke@gov.sk.ca)